

Troarn. Clément, autiste, ne peut plus aller au collège depuis trois semaines



Clément et sa mère, Mélanie. Ouest-France

Clément est autiste Asperger. Depuis que son Assistante de vie scolaire (AVS) est malade, il ne peut plus aller au collège Montgomeri, à Troarn (Calvados) depuis trois semaines. Cela risque de durer. Sa maman se bat pour trouver une solution.

On ne se ressemble pas tous et c'est tant mieux. Certaines différences sont faciles à voir, d'autres ne se voient pas, comme notre perception du goût, des dangers, des odeurs ou le fonctionnement de notre cerveau.

Clément, 12 ans, est différent. Il est autiste Asperger et « **cela ne se voit pas** », explique Mélanie, sa maman. Élève de 6^e au collège Montgomeri à Troarn, il a besoin, en permanence, d'une Assistante de vie scolaire (AVS) pour être scolarisé dans de bonnes conditions.

Pendant trois ans, l'école à la maison

« **Son trouble neurologique n'est pas une maladie. Pour nous, lors d'une conversation, notre attention se focalise essentiellement sur les paroles échangées. Clément, en plus des paroles, se concentre sur tous les sons et mouvements qui l'entourent et au bout d'un moment, cela devient trop difficile pour lui. Il s'énerve** », explique Mélanie.

Clément était tout petit lorsque sa maman s'est aperçue « **qu'il s'isolait souvent dans un coin** ». Elle en parle au docteur, qui lui répond que « **tout va bien, c'est parce que vous ne l'avez pas allaité assez longtemps** ». Un autre lui dira : « **Vous êtes trop stressée et il le ressent** ». De quoi culpabiliser.

Mélanie quitte son emploi et décide de faire l'école à son fils, à la maison, durant les trois années qui précèdent son entrée au collège. Elle se forme au Job coaching pour les personnes avec autisme et syndrome Asperger. « **Chaque année, j'ai dû acheter toute la documentation nécessaire sans aucun soutien** », dit-elle.

Pour les besoins de son travail, le papa de Clément est parfois muté dans des villes différentes. À chaque fois, il faut recommencer à se battre contre le manque d'AVS et les lourdeurs administratives.

Aujourd'hui, Clément est scolarisé en classe de 6^e. Tout se passait bien. Quand il est en classe, son AVS gère son travail, assure la majorité de la prise de notes, gère les petits débordements et les crises. Bref, elle est indispensable. Avec un QI de 136 (ce qui est au-dessus de la moyenne), Clément obtient de bons résultats.

Grâce à son AVS et aux mesures mises en place par le principal, l'adolescent a pu profiter de sa scolarisation au collège dans de bonnes conditions. « **M. Bansard est très professionnel, à l'écoute, il a adapté l'emploi du temps de Clément** », souligne la maman.

Mais son AVS est tombée malade. Une semaine d'arrêt, puis une deuxième... Personne ne sait quand elle reviendra. En attendant, Clément ne peut plus aller en classe depuis trois semaines, ce mercredi 17 février 2021.

« Prête à tout pour le rescolariser »

« **Clément est anxieux suite au retard accumulé**, précise-t-elle. **Je suis prête à tout pour rescolariser mon fils** ». Un instant, Mélanie a « **envisagé de s'attacher aux grilles du collège, ou de s'installer en haut d'une grue pour sensibiliser l'opinion publique** ». Son mari l'en a dissuadée.

Mélanie a informé la députée locale et son assistant parlementaire, l'inspection académique, le service en charge des élèves handicapés, le défenseur des droits, la se-

crétaire d'État chargée des personnes handicapée... Elle envisage aussi d'écrire à Brigitte Macron.

Contacté, Thierry Bansard, le principal du collège Montgomeri, « **ne souhaite pas s'exprimer sur le sujet** » .

Sollicitée sur ce dossier, la direction académique du Calvados assure qu'elle recherche une solution pour permettre à Clément de retourner en classe. Mais remplacer l'AVS habituelle de ce garçon n'est pas simple, « **car la personne recherchée doit disposer de compétences qui correspondent aux besoins particuliers du handicap présenté par Clément.** »